

Paul Gelbhart

Juin 1976 – novembre 1982 Titulaire de la PHARMACIE DE LA GARE – 14800 Courbevoie

Juin 1983 – juillet 1990 Titulaire de la PHARMACIE DE LA TOUR St JACQUES – 75004 Paris

Février 2001 – février 2013 Titulaire de la PHARMACIE DU LION – 75014 Paris

Engagé dans la défense de la profession depuis 1980

Ex Membre du bureau national de l'UTIP - 5ans

Ex Président de Chambre Syndicale des Pharmaciens de Paris - 6ans

Ex Secrétaire général Adjoint de la FSPF - 6ans

EX Trésorier national de l'USPO - 8ans

Conseiller USPO pour les affaires européennes



Daniel Burlet

Pharmacien d'officine de 1981 à 2020 en Savoie

Président du Syndicat des pharmaciens de Savoie de 2007 à 2019

Trésorier de l'USPO

Chargé des relations sociales USPO

Administrateur de Klésia Prévoyance

Administrateur de Klésia Agirc-Arrco, président de la commission sociale

Administrateur de l'OCIRP

Administrateur du groupe UNIVI

Certificat administrateur de groupe de protection sociale Science Po 2022



Chères consœurs, chers confrères

Aujourd'hui, nous nous présentons devant vous en tant que candidats au poste d'administrateur de notre caisse de retraite. C'est avec un profond sens du devoir et forts d'un engagement de longue date envers notre profession que nous sollicitons votre confiance lors de cette élection cruciale

La CAVP est le pilier de notre sécurité financière et de celle de nos successeurs. En tant qu'administrateurs, nous nous engageons à préserver et à renforcer ce socle vital de notre profession

Nos engagements pour notre caisse de retraite sont les suivants :

- 1. Transparence et Responsabilité** : La transparence et la responsabilité sont les piliers d'une gouvernance efficace, nous nous engageons à une transparence totale dans la gestion des fonds de la caisse, avec des rapports réguliers et accessibles à tous les bénéficiaires. La responsabilité financière est une priorité, et chaque décision sera guidée par l'intérêt supérieur de nos pensionnés et de nos adhérents.
- 2. Innovation pour l'avenir** : Face aux défis économiques et techniques en constante évolution, nous nous efforcerons d'explorer de nouvelles pistes pour garantir la pérennité et la stabilité financière de la CAVP. Notre objectif est de préserver et de faire croître nos ressources de manière responsable
- 3. Défense des Droits** : nous défendrons sans relâche les droits et les avantages des membres de la CAVP. Chacun mérite de vivre ses années de retraite dans la dignité et la sécurité, et nous nous engageons à lutter pour préserver, conforter et améliorer ces droits.
- 4. Participation Communautaire** : Nous favoriserons une approche inclusive en encourageant la participation active de tous les membres. Nous nous engageons à être ouverts aux suggestions de la communauté, à travailler pour le bien de tous et à mieux faire connaître la CAVP et ses compétences aux pharmaciens. Ensemble, nous pouvons construire une caisse de retraite encore plus forte et résiliente.
- 5. Écoute et Echanges** : Nous resterons toujours disponibles et ouverts à vos préoccupations et à vos idées. Les échanges avec les membres de la CAVP, les experts financiers et les responsables gouvernementaux sont essentiels pour assurer la pérennité, le développement et la prospérité à long terme de la CAVP.

Ensemble, nous pouvons forger un avenir où la retraite est synonyme de sérénité, de stabilité et de bonheur et où chaque pharmacien bénéficiera de la juste pension qui lui est due. Nous vous demandons de nous confier cette belle responsabilité d'être vos administrateurs de notre caisse de retraite, afin que nous puissions construire un avenir sûr et épanouissant pour tous.

Merci de votre confiance.

Bien à vous,

Paul GELBHART

Candidat au poste d'Administrateur de la Caisse d'Assurance Vieillesse des Pharmaciens

Daniel BURLET

Candidat au poste d'Administrateur suppléant de la Caisse d'Assurance Vieillesse des Pharmaciens